

Christiane Taubira se rend dans les locaux de "PAV75"

Judi 21 janvier 2016, Christiane Taubira s'est rendue dans les locaux de l'association Paris Aide aux Victimes afin de dresser un nouveau bilan de la prise en charge des victimes des attentats du 13 novembre 2015. Intégrée au réseau de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), Paris Aide aux Victimes a été saisie dès le lendemain des attentats pour apporter un soutien psychologique et une information sur les droits aux victimes et à leurs proches.

« Notre souci est d'accompagner et de prendre en charge les victimes. De faire en sorte que des réponses très pratiques leur soient apportées. »

Carole Damiani, directrice de Paris Aide aux Victimes et Claude Lienhard, président de l'association ont accueilli la garde des Sceaux avant de se rendre, ensemble, à une réunion du comité interministériel de suivi des victimes à laquelle étaient présents des représentants des ministères de la Justice, de la Défense et de la Santé, de l'INAVEM, et du fonds de garantie mobilisé pour les victimes d'actes de terrorisme (FGTI).

A l'ordre du jour : l'analyse de l'accueil des victimes à Paris et en province grâce aux 90 associations de l'INAVEM mobilisées sur tout le territoire, le suivi des enfants orphelins pris en charge par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), le suivi des personnes blessées ou encore hospitalisées et la prise en charge des frais médicaux et de soutien psychologique. Par ailleurs, l'état d'avancement des provisions et indemnités versées par le FGTI ainsi que l'organisation de l'assistance des victimes qui souhaitent un avocat ont été étudiés.

Au ministère de la Justice, c'est le service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) qui est mobilisé pour répondre immédiatement aux besoins des victimes par un dispositif global de prise en charge. Placé sous l'autorité du Secrétaire général, le SADJAV a pour caractéristique principale d'être tout à la fois un service d'administration centrale, un animateur de réseau et une interface entre le secteur associatif et les juridictions. Cette compétence lui permet de porter et de coordonner l'ensemble des dispositifs nécessaires à la prise en charge, au soutien et à l'accompagnement dans leurs démarches des victimes et de leurs proches.

A la suite des attentats du 13 novembre 2015,

1 000 personnes ont contacté par téléphone l'association Paris Aide aux Victimes et 600 y ont été accueillies.

600 personnes sont passées dans les hôpitaux franciliens. 414 ont été hospitalisées au moins un jour et une nuit.

Le fond de garantie FGTI a d'ores et déjà versé 15 millions d'euros de provisions aux victimes et aux proches des victimes et plus d'un million d'euros de remboursement des frais d'obsèques.

Christiane Taubira a ensuite souhaité entendre le président de l'association « 13 novembre fraternité et vérité », Georges Salines, père de Lola, tuée au Bataclan. « Je reconnais la légitimité de votre association » a insisté la garde des Sceaux, avant de recommander son intégration au comité interministériel de suivi des victimes de ces attentats.

Pour finir, la ministre de la Justice a visité un bureau d'accueil de victimes où sont mobilisées une psychologue et une juriste, parmi les professionnels de l'association Paris Aide aux Victimes qu'elle a chaleureusement remerciés : « chacune et chacun met tout son cœur dans son œuvre ici ».

